

France IX achève le déploiement de son nouveau réseau MPLS/VPLS

le 24/06/2015, par Didier Barathon, [Opérateurs/FAI](#), 428 mots

Sauvegarder

Point d'échange français du peering internet, France IX permet d'échanger du trafic avec un autre acteur sans frais. L'association compte 270 membres et des points de présence sur Paris et Marseille.



« Nous avons modifié fondamentalement notre équipement réseau pour faire face à des évolutions quantitatives et qualitatives », explique Franck Simon, directeur général de France IX. Créée en 2010, l'association chargée de gérer les points d'échange en France supporte des besoins de trafic exponentiels. Ils se traduisent par un besoin d'une densité de ports à 10 Gbps pouvant évoluer vers du 400 Gbps, un routage rapide, une convergence de réseaux MPLS et VPLS (virtual private lan service).

« Nous avons de plus en plus de clients avec de plus en plus de réseaux et de trafic » souligne Franck Simon. Et pour cela, France IX veut se reposer sur un réseau MPLS/VPLS avec des règles de filtrage homogènes. Ce réseau permet à France IX de déployer des points de présence supplémentaires. Au quotidien, note l'association, il passe 400 Gbps sur l'infrastructure France IX ce qui équivaut à 400 000 vidéos Youtube qui tourneraient en même temps. Encore faut d'infrastructures compatibles MPLS/VPLS.

Lire la suite sur Réseaux & Télécoms

<http://www.reseaux-telecoms.net/actualites/lire-france-ix-acheve-le-deploiement-de-son-nouveau-reseau-mpls-vpls-27373.html>